Orange
CSEC
10 octobre 2022

En direct du CSEC

Les dossiers présentés au CSEC sur l'enquête triennale conditions de travail et stress du Comité National de Prévention du Stress (CNPS) et l'information sur le rapport annuel d'activité des médecins du travail sont alarmants.

De nouveau, **la direction sous évalue, ou pire, nie la situation de crise sociale** dans l'entreprise. Elle poursuit sa stratégie de pure financiarisation aux seuls intérêts des marchés financiers. Elle se contente de bonnes intentions et prodigue des paroles rassurantes sans apporter de réelles solutions en termes de mesures préventives. Dans le même temps, des collègues sont poussés à l'inéluctable pendant que d'autres souffrent et se sentent sacrifiés et non reconnus.

Sur l'enquête SECAFI, le seul point d'amélioration (+1 point) concerne les rapports sociaux et plus particulièrement les collectifs de travail. C'est essentiellement dû à la fréquence des échanges informels entre collègues, et la possibilité de pouvoir s'appuyer en cas de difficultés sur les collègues, les responsables, les médecins du travail et les représentants du personnel. En revanche et toujours sur cet item, les points portés par la Direction, soit **la reconnaissance au travail, les perspectives d'évolution, le système de veille et d'alerte, sont particulièrement dégradés.**

La CGT FAPT le constate, les salariés sont résilients, et s'appuient sur leur entourage professionnel proche, pour se créer leurs conditions de travail, jugées acceptables. Le passage à une situation post-covid, si t'en t'est qu'il soit derrière nous, le télétravail généralisé, contribuent peut-être aussi à cet apaisement au sein des collectifs.

Un constat est sans équivoque : c'est la **dégradation alarmante des indicateurs sur les facteurs des risques psychosociaux et sur la détresse psychologique, la souffrance psychique et le mal-être**. La participation en hausse des salariés d'Orange à cette enquête montre leur prise de conscience et sonne comme un cri d'alarme.

La CGT FAPT dénonce l'irresponsabilité de la Direction dont la réponse à toutes nos interrogations et indignations se résume à : « Dites-moi ce qui vous manque, je vais vous expliquer comment vous en passer ».

Orange doit tenir compte des constats de l'enquête du CNPS qui sont corroborées par les rapports de la médecine du travail dont les mots employés par les médecins sont graves. Sur l'humain : Repli sur soi - Perte d'intérêt et de motivation - Déliquescence des rapports humains - Manque de reconnaissance. Sur l'entreprise : Perte de la fierté d'appartenance - Réorganisations incessantes - Hégémonie de la sous-traitance - Fuite des Connaissances et des savoirs.

Les médecins du travail devraient s'occuper de 2 fois plus de salariés selon le Ministère du travail qui démontre sa méconnaissance de l'entreprise Orange, et de **la réalité des difficultés auxquels les médecins et les salariés sont confrontés.**

La CGT FAPT dénonce au quotidien l'absence d'un bilan de la situation sociale des salariés au sortir de la pandémie.

Pour la CGT FAPT,
une vie n'a pas de prix,
la santé des salariés ne se gère pas de manière comptable
et ne doit pas être source d'économies.

La CGT FAPT revendique

- **Que la direction d'orange change sa stratégie en redonnant la priorité à l'humain et la prévention primaire,**
- **Le bilan détaillé de la situation sociale des salariés et dans l'attente un moratoire sur les projets de restructurations en cours,**
- **La prise en compte immédiate des recommandations et des nombreuses alertes CGT, des rapports de la médecine du travail et de l'enquête du CNPS,**
- **La mise en œuvre d'un plan d'actions préventives en réponses aux urgences sociales,**
- **Le renforcement des effectifs SST par le recrutement de médecins, d'infirmiers et d'assistants administratifs sur tous les postes le nécessitant.**

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr